Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_021-DE

Roi Morvan Communauté

Extrait du registre des délibérations
Séance du 5 mars 2026

L'an 2026, le jeudi 5 mars à 17H30, le conseil de communauté de Roi Morvan Communauté, légalement convoqué le 27 février, s'est réuni à Gourin sous la présidence de Madame Renée COURTEL, Présidente de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Délégués titulaires : *Mesdames et Messieurs : Christophe BOURLES, Christophe CARARIC, Marie-José CARLAC, Dominique CASTOT, Myriam CHENAIS, Renée COURTEL, Paul COZIC, Christine DROUAL, Christian FAIVRET, Françoise GUILLERM, Jean-Luc GUILLOUX, Catherine HENRY, William JACOBERT, Laurent JACQUES, Yann JONDOT, Bruno LAVAREC, Erwan LE CORRE, Hervé LE FLOC'H, Didier LE GOUIC, Dominique LE NINIVEN, Véronique LE ROUX, Claudine LE SCOUARNEC, Carole LE YAOUANQ, Jean-Charles LOHE, Michel MORVANT, Rémi NEDELEC, Alain PERRON, Yvonne RAYER, Corinne VOLA*

Délégués suppléants : *Mesdames et Messieurs : /*

Etaient absents / excusés : *Mesdames et Messieurs : Delphine COSPEREC, Martine GUERIN, Floriane GUILLANIC, David GUILLOUX, Martine LE BARTZ, Yvon LE BOURHIS, Karine LE COURANT, Christiane LE MOUEE, René LE MOULLEC, Michel LINCY, Joël MAGUER, Jérôme REGNIER, Raymond SIOU, Anne TROALEN, Sébastien WACRENIER*

Pouvoirs *: Martine GUERIN à Dominique LE NINIVEN, Yvon LE BOURHIS à Claudine LE SCOUARNEC, Karine LE COURANT à Françoise GUILLERM, Christiane LE MOUEE à Corinne VOLA, Michel LINCY à Yvonne RAYER, Joël MAGUER à Paul COZIC*

Nombre de membres au conseil :	*44*
Présents :	*29*
Votants :	*35*

Le quorum de 23 membres présents est atteint

A été nommé secrétaire de séance : Hervé LE FLOC'H

2026_021

Aménagement du territoire et des mobilités
Plan de Mobilité Simplifié et Schéma Directeur Cyclable - validation

Roi Morvan Communauté s'est engagée pour développer les mobilités sur son territoire.
En 2021, RMCom a pris la compétence mobilité et est devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM).
Dans la continuité de cette démarche, Roi Morvan Communauté **a initié l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié (PdMS) ainsi que celle d'un Schéma Directeur Cyclable**. Ces documents visent à réduire les gaz à effet de serre dans le secteur des transports et s'inscrivent ainsi plus largement dans les objectifs d'adaptation du territoire au changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air. Le développement des services auprès de la population constitue aussi un enjeu pour RMCom.
Ces documents sont le fruit d'échanges entre l'ensemble des acteurs/partenaires de l'aménagement du territoire et les communes.
Ces deux documents structurants ont pour objectifs d'analyser l'offre et la demande de mobilité et d'élaborer des plans d'action pour favoriser l'usage alternatif à l'autosolisme et encourager l'usage quotidien du vélo. Ces plans d'action fixent à court, moyen et long terme de grandes orientations dans le déploiement d'une offre de transport adaptée et proportionnée aux besoins du territoire. Ils proposent également des actions complémentaires à mettre en place autour de la communication et l'animation, afin de faire connaitre les travaux de Roi Morvan Communauté à sa population.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_021-DE

La portée intercommunale de ces documents vise le développement d'une offre de mobilité et des actions inscrites dans une logique communautaire telle que la desserte d'équipements clés (zones d'activités…) ou encore la possibilité de désenclaver certaines communes. Le développement de l'offre de mobilité doit se faire en lien avec les différents acteurs de l'aménagement du territoire (Communautés de communes, Communes, Département, Région, Etat) afin d'apporter de la cohérence dans sa structuration.
Ces documents sont structurés en plusieurs étapes :

- Un diagnostic de l'organisation des pratiques de mobilité
- L'élaboration d'une stratégie permettant de répondre aux enjeux et besoins identifiés dans la phase précédente
- Le plan d'actions qui sert de feuille de route

Le cabinet IMMERGIS, retenu pour accompagner l'EPCI dans l'élaboration du PdMS et le Schéma directeur cyclable, présente à l'assemblée le contenu du plan d'actions de chaque document de planification.

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_021-DE

Pour le Plan de Mobilité simplifié, le plan d'actions est le suivant :

	Action		Court terme (0/5 ans)	Moyen terme (5/10 ans)	Long terme (10/15 ans)
1	Garantir à tous l'accès à un service de transport à la demande	TAD existant puis Covoiturage solidaire	68 000,00 €	85 000,00 €	85 000,00 €
2	Faciliter l'accès au réseau de transport en commun	Cf Région Communication		2500,00 €	2 500,00 €
3	Créer des navettes pour les trajets domicile-travail				600 000,00 €
4	Développer une offre estivale de mobilité durable vers les lieux de loisirs				42 500,00 €
5	Développer la pratique du covoiturage	2 aires de covoiturage tous les 2 ans Communication	24 000,00 €	2 400,00 €	2 500,00 €
6	Accompagner la démarche de réseau d'autostop organisé et sécurisé	Communication	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
7	Renforcer la mobilité des services et commerces vers les habitants	Communication	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
8	Mettre en place une offre d'autopartage adaptée aux usages locaux	1 véhicule par centralité		10 000,00 €	10 000,00 €
9	Développer les itinéraires cyclables	Voir le SDC			
10	Renforcer les services vélo complémentaires		12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
11	Renforcer le service de location de VAE	Fonctionnement et Investissement tous les 3 ans	100 000,00 €	120 000,00 €	80 000,00 €
12	Accompagner le déploiement d'un maillage cohérent de bornes IRVE				
13	Communiquer sur les offres de mobilité disponibles sur le territoire	Communication	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
14	Conseiller et orienter les usagers	Temps d'agent			
15	Organiser des actions de sensibilisation et d'animation	Communication	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
16	Prévoir une communication spécifique à l'occasion des grands événements	Communication	5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
17	Encourager la mise en place de plans de mobilité interentreprises	Temps d'agent			
	TOTAL		**228 000,00 €**	**277 500,00 €**	**860 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_021-DE

Des financements pourront être sollicités pour financer en partie des actions

Le Schéma directeur cyclable identifie trois niveaux de hiérarchie :

- Le réseau cyclable structurant permettant de relier les communes entre elles au sein du territoire intercommunal,
- Le réseau cyclable secondaire répondant à des enjeux commerciaux et de loisirs ainsi que de mobilités quotidiennes et permettant des jonctions entre les liaisons structurantes,
- Le réseau cyclable tertiaire permettant la jonction entre les différents itinéraires du réseau structurant et du réseau secondaire. Il dessert le territoire plus en profondeur.

Les propositions de liaisons cyclables sont identifiées par commune et une enveloppe budgétaire des aménagements nécessaires est estimée pour chaque commune dans le tableau ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_021-DE

Type de voirie	Coût global estimé	% du coût global
Voirie départementale *en agglomération*	**1 509 889 €**	16 %
Voirie départementale *hors agglomération*	**6 592 115 €**	71 %
Berné	**136 €**	0,1 %
Gourin	**378 261 €**	4 %
Guémené-sur-Scorff	**19 119 €**	0,1 %
Guiscriff	**233 047 €**	2 %
Kernascléden	**0 €**	0 %
Langoëlan	**0 €**	0 %
Langonnet	**0 €**	0 %
Lanvénégen	**4 358 €**	0,1 %
Le Croisty	**5 552 €**	0,1 %
Le Faouët	**475 220 €**	5 %
Le Saint	**3 744 €**	0,1 %
Lignol	**5 765 €**	0,1 %
Locmalo	**22 304 €**	0,1%
Meslan	**215 €**	0,1%
Persquen	**0 €**	0 %
Ploërdut	**165 €**	0,1 %
Plouray	**35 105 €**	1%
Priziac	**56 €**	0,1%
Roudouallec	**1 498 €**	0,1%
Saint-Caradec-Trégomel	**0 €**	0 %
Saint-Tugdual	**0 €**	0 %
TOTAL GENERAL	**9 286 549 €**	**100 %**

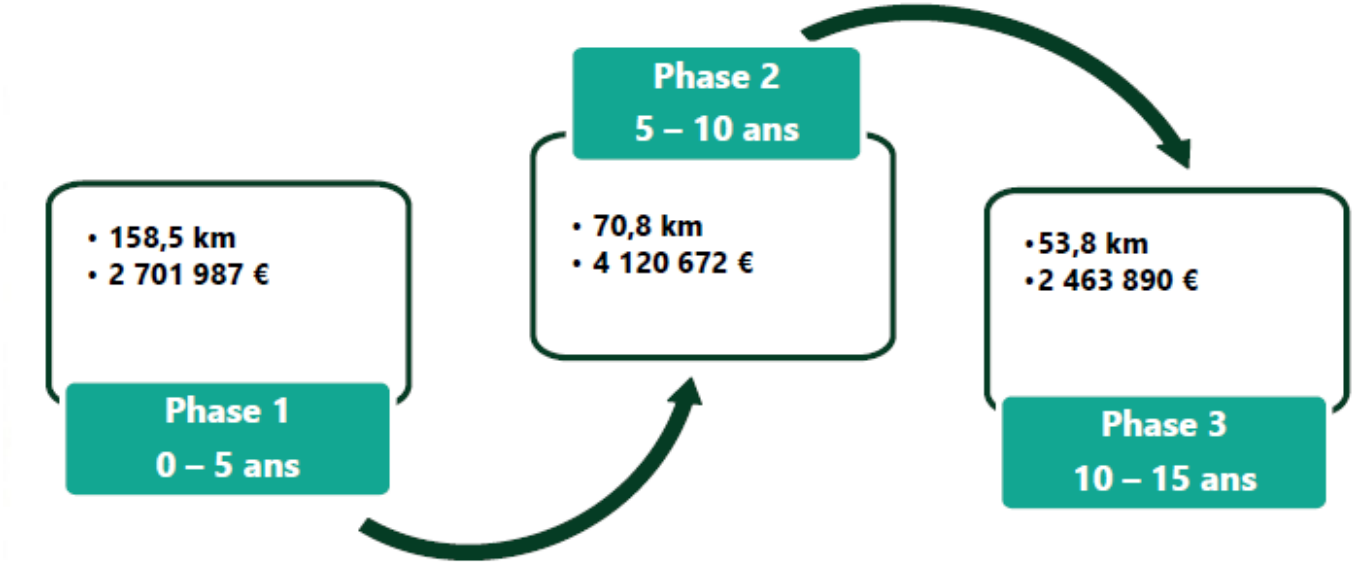
En complément de ces enveloppes, le tableau ci-dessous estime une enveloppe par commune correspondant aux jalonnements à intégrer dans les aménagements proposés :

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_021-DE

Berné	13 500 €
Gourin	44 800 €
Guémené-sur-Scorff	12 400 €
Guiscriff	23 300 €
Kernascléden	8 600 €
Langoëlan	2 100 €
Langonnet	38 000 €
Lanvénégen	9 400 €
Le Croisty	11 400 €
Le Faouët	70 000 €
Le Saint	18 100 €
Lignol	6 100 €
Locmalo	7 800 €
Meslan	10 600 €
Persquen	1 500 €
Ploërdut	19 500 €
Plouray	19 200 €
Priziac	26 800 €
Roudouallec	6 200 €
Saint-Caradec-Trégomel	8 100 €
Saint-Tugdual	5 000 €
Total général	**362 400 €**

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_021-DE

La mise en œuvre du plan d'actions est proposée en 3 phases, à court, moyen et long terme :



Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-245614417-20260305-2026_021-DE

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 26 février 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- de valider le plan de mobilité simplifié et son plan de financement prévisionnel
- de valider le schéma directeur cyclable et son plan de financement prévisionnel
- d'autoriser la Présidente à solliciter les subventions auprès des partenaires
- d'autoriser la présidente à signer tout document afférent.

→ *Adopté à l'unanimité*

Pour extrait certifié conforme,
La Présidente,
Renée COURTEL

Renée COURTEL

Signature numérique de Renée COURTEL
Date : 2026.03.10 15:55:15 +01'00'